

Engagements pour une politique cyclable ambitieuse dans la métropole orléanaise

Nom de votre liste :

Commune de la métropole :

Candidat·e tête de liste :

Contact pour la validation du questionnaire :

email :

Merci de répondre aux 20 questions ci-dessous pour signifier votre accord ou votre désaccord avec les propositions mentionnées.

Vous disposez de quelques lignes facultatives si vous souhaitez préciser quelques éléments relatifs à ces propositions.

1.	Cadre budgétaire politique cyclable porté à 25€/an/habitant Nous nous engageons à doter la métropole orléanaise d'un budget annuel pour la politique cyclable à hauteur de 25€ / habitant (recommandation du pacte pour le climat), à l'instar de ce qui est engagé dans les villes et métropoles les plus volontaristes.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	
2.	Respect de la Loi LAURE Nous nous engageons à respecter scrupuleusement le texte et l'esprit de la Loi LAURE en proposant des aménagements cyclistes cohérents et continus à l'occasion de chaque opération d'aménagement de voirie.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	
3.	Mise en place d'un "Comité-Vélo" Nous nous engageons à mettre en place un Comité Vélo se réunissant a minima tous les 2 mois et associant les services métropolitains chargés des déplacements et les associations et collectifs citoyens. Ce comité-vélo sera consulté avant tout engagement de travaux de voirie.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	

4.	<p>Apprentissage du vélo à l'école Nous nous engageons à soutenir l'apprentissage systématique du vélo à l'école primaire : subvention aux écoles pour s'équiper en vélos, création de pistes cyclables d'apprentissage, mise en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école et/ou lors de sorties scolaires.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Remarques :</i>		
5.	<p>Zone à Faible Émission métropolitaine Nous nous engageons à mettre en place avant la fin de la 2^e année du mandat une Zone à Faible Emission métropolitaine : interdiction d'accès pour les véhicules qui ne répondent pas à certaines normes d'émissions ou d'équipements (normes Euro et/ou présence d'un filtre à particules).</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Remarques :</i>		
6.	<p>Révision du plan de circulation Nous nous engageons à revoir le plan de circulation sur les axes insuffisamment larges pour faire coexister 2 voies de circulation automobile, une piste cyclable et du stationnement : lorsqu'il existe des voies au tracé quasi parallèle, nous développerons les circulations automobile à sens unique.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Remarques :</i>		
7.	<p>Forfait Mobilité Durable Nous proposerons le Forfait Mobilité Durable à tous les agents de la métropole.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Remarques :</i>		
8.	<p>Maison du Vélo Nous inaugurerons en cœur de ville et à proximité de la Loire avant la fin de la 2^e année du mandat une « maison du vélo » comparable à celle qui a vu le jour à Tours dès 2017 : un espace suffisant pour proposer aux touristes et aux cyclistes quotidiens consignes, parking à vélo sécurisé, atelier d'auto-réparation, conseils et informations.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Remarques :</i>		

9.	<p>Extension de la zone 30 Nous nous engageons à étendre la zone 30 généralisée de l'intramail orléanais aux quais de Loire et aux centre-ville des communes de la métropole et des quartiers excentrés d'Orléans (Saint-Marceau, La Source, Dunois...)</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	
10.	<p>Création de véloroutes Nous nous engageons à doter la métropole orléanaise de véloroutes permettant de rallier quotidiennement, rapidement et en toute sécurité les grandes zones d'activités aux extrémités du territoire (pôle 45 à Ormes, Cap Saran, La Saussaye à Saint Cyr en Val...). Créer tout particulièrement un axe Nord-Sud pour traverser la métropole via le centre ville d'Orléans.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	
11.	<p>Promotion de la logistique légère de proximité Nous nous engageons à promouvoir de façon volontariste l'essor de nouveaux usages en matière de transport des marchandises en milieu urbain : restrictions sur les horaires de circulation pour les livraisons, le type de véhicules autorisés (favorisant des véhicules non polluants) et les parcours empruntés. Création de centres de mutualisation des livraisons positionnés en entrée de ville.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	
12.	<p>Intermodalité Nous nous engageons à favoriser l'intermodalité : équiper les bus de racks-vélo, améliorer les rames du tram pour qu'une zone vélo y soit plus facilement accessible.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	
13.	<p>Respect des aménagements cyclables Nous nous engageons à mener une politique de verbalisation active contre le stationnement motorisé illicite sur les trottoirs, les passages piétons et les aménagements cyclables.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	

14.	<p>Franchissement de la Loire en centre-ville d'Orléans Indépendamment de tout projet de passerelle, nous nous engageons à expérimenter dès la première année du mandat la neutralisation, sur une période de 9 à 12 mois minimum, d'une voie de circulation sur le pont George V par interdiction à tous les véhicules à moteur (à l'exception des vélos à assistance électrique) au profit des déplacements actifs (vélo et marche à pieds). L'impact en terme de report de trafic sera analysé en continu et les données communiquées à toutes les parties prenantes (riverains, commerçants, etc.). Un bilan collégial sera élaboré.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	
15.	<p>Mise en place d'un jalonnement des modes actifs Nous nous engageons à mettre en place aux principaux carrefours des grands axes des panneaux directionnels indiquant les distances et temps de trajet à vélo et à pied pour rejoindre les principaux lieux touristiques, culturels et administratifs de la ville.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	
16.	<p>Abandon des aménagements cyclables sur trottoirs Nous nous engageons à renoncer aux aménagements cyclables sur les trottoirs afin de ne pas créer des zones de conflit d'usage (inconfort voir danger pour les piétons).</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	
17.	<p>Multiplication des arceaux vélos Nous nous engageons à doubler avant la fin de la 2^e année du mandat le nombre d'arceaux vélos présents dans l'intra-mail, notamment par substitution aux places de parking automobile. Dans l'esprit de la Loi d'Orientation des Mobilités Les places de stationnement à l'immédiate proximité d'un passage piéton ou d'un accès à un bâtiment scolaire (à l'exception d'éventuelles places réservées aux détenteurs de la Carte Mobilité inclusion stationnement), seront supprimées et l'espace ainsi dégagé équipé d'arceaux vélos. Nous doublerons également le nombre de box vélos fermés et sécurisés, par aménagement aux arrêts principaux de transport en commun non encore équipés.</p>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Remarques :</i>	

<p>18.</p>	<p>Places sécurisées vélos dans les parkings en ouvrage Nous nous engageons à aménager ou faire aménager dans chaque parking en ouvrage de la ville (Orléans Gestion et parkings en concession) des zones réservées aux vélos, séparées des places motos, munies d'anneaux d'accrochage (50 places minimum) à proximité visuelle des cabines de gestion, avec accès gratuit.</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input type="checkbox"/></p>
<p><i>Remarques :</i></p>		
<p>19.</p>	<p>Généralisation des sas Vélo aux feux Nous nous engageons à généraliser au cours du mandat les sas vélos aux feux (et à en rénover le marquage régulièrement), synchroniser les feux en faveur de la sécurité des cyclistes (feux spécifiques pour démarrage anticipé, réglages pour une prise en compte plus rapide des « appels à traverser »...). Augmenter le nombre de cédez-le-passage cycliste au feu.</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input type="checkbox"/></p>
<p><i>Remarques :</i></p>		
<p>20.</p>	<p>Aménagements cyclables lors des travaux de voirie Nous nous engageons à prendre en compte systématiquement les cyclistes dans la mise en place des chantiers de voirie : les éléments de protection des travaux ne doivent pas omettre une configuration adéquate pour les déplacements à pieds ou à vélo, sans oublier les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).</p>	<p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input type="checkbox"/></p>
<p><i>Remarques :</i></p>		